Madame Véronique GOUTELLE
DRH LCL
Immeuble Rhône
10 place Oscar NIEMEYER
94800 VILLEJUIF

Villejuif, le 30 septembre 2019.

LETTRE OUVERTE

Objet : la dématérialisation des titres restaurants.

Madame la Directrice des Ressources Humaines,

Suite à une décision unilatérale de votre part, les titres restaurants seront dématérialisés à partir de novembre 2019.

Ceci suscite un vif émoi chez les salariés, qui vont devoir faire l'avance pour le mois de novembre. En effet, les derniers titres papier seront remis début octobre, quand la carte ne sera créditée que fin novembre.

Dans votre communication du 25 septembre 2019 aux salariés concernés, il est indiqué que les salariés pourront toujours demander une avance sur salaire avant le 12 novembre 2019. Cela ne résout pas le problème. Pourquoi ne pas créditer la carte en début de mois puisque le montant sera calculé en fonction des jours travaillés le mois précédent ?

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer nos salutations.

Danièle GOURDET
Déléguée Syndicale Nationale ***FO LCL***

FO LCL Délégation Nationale
39 Avenue de Paris – 94800 VILLEJUIF
BC 500-04
01.42.95.12.05. Fax : 01.42.95.10.75.

Restez informés et connectés à FO-LCL
Appli FO LCL
twitter.com/FOLCL
FO LCL